

### Promotions diverses pour l'énergie solaire **Se chauffer avec le soleil, énergie gratuite, s'avère payant**

Il existe de bonnes raisons d'utiliser l'énergie solaire gratuite pour l'eau chaude et le chauffage ambiant. Grâce aux progrès de la technique solaire et la standardisation des installations, les coûts du kWh solaire ont encore baissé. Ce développement a aussi profité de réductions fiscales et de subventions promotionnelles.

Les installations solaires deviennent de plus en plus performantes. Actuellement, jusqu'à 75% des besoins annuels en énergie pour la production d'eau chaude peuvent provenir d'une telle installation. Si l'on opte pour l'énergie solaire en appoint pour le chauffage, on peut économiser près de 30% de l'énergie nécessaire au chauffage ambiant.

#### **Réductions fiscales et subventions**

La Confédération, et la plupart des cantons, accordent des réductions fiscales pour l'adjonction ultérieure d'une installation solaire, mais pas pour des bâtiments neufs ou des extensions. Le taux de déduction pour des mesures de rationalisation énergétique et l'utilisation d'énergies renouvelables est en règle générale de 50% durant les cinq premières années, à partir de l'acquisition de l'immeuble, et de 100% ensuite pour l'impôt fédéral direct. Argovie, Berne, Bâle-Campagne, Genève, Neuchâtel, Nidwald, Schwyz, Soleure, Valais et Zurich ont opté pour cette réglementation fédérale au niveau de leur propre fiscalité cantonale. D'autres cantons appliquent des solutions intermédiaires. Aucune réglementation spécifique n'est prévue dans le canton d'Appenzell-Extérieures, Grisons et Lucerne, où l'on peut uniquement déduire les frais d'entretien habituels.

Une bonne part des cantons et de nombreuses communes soutiennent la construction d'installations solaires par des subventions promotionnelles. Toutefois, dans ce domaine on assiste au fédéralisme dans sa plus pure expression. Les mesures subventionnées et le montant alloué diffèrent fortement, ce qui tend à empêcher toute vision globale. En plus, les prescriptions peuvent changer rapidement. Raison pour laquelle, avant de construire l'installation solaire, les maîtres d'œuvres devraient s'informer auprès de l'Office cantonal de

## CHAUFFER AU MAZOUT

l'énergie sur les moyens mis à disposition. Il est aussi conseillé de soumettre la demande de subvention à temps, si possible en début d'année lorsque les budgets ne sont pas encore épuisés.

### **Rentabilité de l'investissement**

Les subventions sont attribuées sous forme de montants uniques par installation, voire dépendants de leur surface. Les collecteurs tubulaires, plus efficaces et plus coûteux, sont souvent plus largement subventionnés. Pour la contribution de base, les cantons de Schaffhouse, Soleure et Thurgovie sont particulièrement généreux. Ils participent à hauteur de CHF 2'000.- par installation. C'est une somme respectable, lorsqu'on considère qu'un équipement standardisé pour une villa individuelle revient à environ 10'000 francs. Une telle installation avec une surface collectrice de 5 à 6 m<sup>2</sup> et un volume d'accumulateur conventionnel produit sur sa durée de vie 80 000 à 100 000 kWh d'énergie utile. Même comparé aux prix bas actuels pour le mazout, on atteint une somme imposante.

### **La tendance aux solutions combinées**

Les solutions modernes pour le chauffage sont de nos jours de plus en plus des installations combinées, utilisant diverses énergies. Vu que sous nos latitudes, l'énergie solaire disponible est insuffisante durant la saison froide, les installations solaires doivent être combinées avec un autre système de chauffage. Pour toutes les combinaisons il s'agit en principe d'optimiser la part de l'énergie renouvelable et d'éliminer la charge de chauffage non rentable. Comment couvrir les besoins en chaleur conventionnelle n'est alors pas la question essentielle. Mais il s'agit de faire appel à des appareils produisant la chaleur avec peu d'énergie et en régime continu, ce qui ménage l'environnement et l'installation de chauffage. Une solution avantageuse éprouvée, aussi du point de vue économique, est celle de combiner une chaudière au mazout à condensation avec l'installation solaire. La condensation qui exploite en plus la chaleur contenue dans les fumées permet d'économiser jusqu'à 10% d'énergie. En ajoutant encore un accumulateur surdimensionné, l'efficacité de la combinaison mazout/solaire se trouve également accrue.



**Légende:** De nos jours, on peut couvrir jusqu'à 75% des besoins annuels en énergie pour l'eau chaude avec un système solaire efficace. (Photo: Soltop Schupisser SA)



**Légende:** Combiner chaudière au mazout à condensation et installation solaire, voilà une solution économique et respectueuse de l'environnement pour se chauffer. (Photo: Walter Meier SA)